

*La FNEC FP FO informe :*

## « **CONTRAT D'AVENIR, CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI** »

**Jean Claude MAILLY,**  
**secrétaire général de la CGT FORCE OUVRIÈRE,**  
**s'adresse à Madame Christine LAGARDE,**  
**Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi.**

« Madame la Ministre,

Nous tenons à vous faire part de notre vive inquiétude quant à l'avenir des personnes actuellement en contrat d'avenir ou en contrat d'accompagnement vers l'emploi dont les contrats arrivent à échéance, nombre d'entre elles ayant été recrutées fin 2005. C'est notamment le cas dans réduction nationale.

Non seulement elles ont souvent dépassé (a durée du travail prévue (20 heures) sans paiement d'heures supplémentaires, mais elles ont rarement pu bénéficier de vrais dispositifs de formation, pas plus qu'elles n'ont pu obtenir la prime de retour à l'emploi de 1 000 €.

Résultat : conçus comme un tremplin pour l'emploi, ces contrats se traduisent fréquemment pour les intéressés comme un retour à la case départ alors que les fonctions exercées répondent à un vrai besoin.

Il nous apparaît donc utile et urgent que des dispositions soient prises, à minima pour prolonger ces contrats et assurer une vraie insertion professionnelle.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

**Jean Claude MAILLY**  
**Secrétaire général »**